

Cette tentation malsaine de nier la nature

Mots clés : [Mariage Homosexuel](#), [Mariage Gay](#), [Christiane Taubira](#), [François Hollande](#)

Par [Natacha Polony](#)

Publié le 14/09/2012 à 16:41 Réactions (5)

J'aime 3 Tweeter 1 Share Recommander 1

La chronique de Natacha Polony

Il y a d'abord cette manipulation des mots, dont on sent qu'elle cherche à modeler le réel pour mieux en effacer les aspérités. On ne dit plus **mariage homosexuel** mais «mariage pour tous». De même que les immigrés clandestins sont devenus des sans-papiers, ce qui suggère que, loin d'avoir enfreint une loi, ils subissent l'injustice d'être privés de ce qui devrait être un droit, le «mariage pour tous» n'est que la correction d'une injustice flagrante qui doit choquer tout esprit démocratique.

Mais il y a derrière cette question de dénomination le signe que ce qui s'efface est le fondement même de toute société humaine: l'ordre symbolique des choses. La question du mariage homosexuel, et de son corollaire, la filiation, ne se résume pas à un débat entre démocrates et tenants d'un quelconque ordre religieux. Car elle relève du rapport complexe entre nature et culture. Et c'est bien pourquoi elle ne devrait en aucun cas se limiter à un escamotage doublé d'une petite guerre entre ministère, comme Mmes Taubira et Bertinotti en ont donné le spectacle.

Certes, les sondages le proclament, les Français sont à 65 % désormais favorables au mariage pour des couples homosexuels. Mais ils sont plus partagés sur l'accès à l'adoption, et plus encore à la **procréation médicalement assistée**. Ce qui n'a pas empêché François Hollande d'en faire une promesse de campagne dont il était inévitable qu'elle lui soit rappelée par ceux qui l'attendent.

Au nom de quoi s'opposer au «mariage pour tous», cette belle promesse d'égalité? Au nom de la réalité du mariage qui, contrairement à ce qu'affirment libéraux et libertaires, n'est pas un contrat entre individus mais une institution dont le but est d'inscrire les membres d'un couple dans un temps long, celui de la procréation et de la transmission. Le mariage est indissociable de la procréation, il est l'alliance d'un homme et d'une femme qui forment une institution, la famille, par laquelle la société va se perpétuer. On peut juger cela ringard, déconnecté des réalités actuelles des couples et de la famille, mais alors, abolissons le mariage.

Reste la question des enfants. Nous sommes tous d'accord qu'il existe des **familles homoparentales**. Mais le mathématicien Henri Poincaré le disait: «Un million d'indicatifs ne feront jamais un impératif.» Le fait ne dicte pas le droit. D'autant qu'il est possible de régler les problèmes tragiques que génère l'absence de lien juridique entre les enfants et les deux membres d'un couple qui les élève. Car il est hors de question de contester à un couple homosexuel la capacité à élever des enfants. C'est pourquoi l'argument qui consiste à faire valoir le «droit d'un enfant à avoir un père et une mère»est fort mal posé. Aussi mal que celui qui plaiderait en faveur d'un «droit à l'enfant». La question n'est pas celle du droit mais celle du réel. Un enfant, jusqu'à plus ample informé, a

Le courage, avec ou sans l'euro



L'éditorial de Paul-Henri du Limbert.

FIGARO DIGITAL
L'intégrale du Figaro.fr 12€/mois

ÉLECTIONS AMÉRICAINES
The New York Times

Les articles du New York Times



MM. Obama et Romney, il ne suffit pas de vouloir gagner...

Une débauche d'argent, des dizaines de clips destructeurs pour l'adversaire, de grand show médiatiques lors des conventions des deux grands partis, mais où sont les idées qui pourraient enthousiasmer les Américains? s'interroge l'éditorialiste du NEW YORK TIMES...

| Par New York Times

Et aussi :

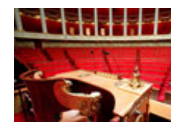
- » [Barack Obama, l'ambition au risque de se surestimer](#)
- » [Vérificateurs de faits : les politiques sous surveillance](#)
- » [Guernica, un chef-d'œuvre pour dénoncer la guerre](#)

[Tout afficher](#)

Les dossiers Mon Figaro

Les grandes heures de l'Assemblée

Grandes lois et petits incidents...



Figaro en PDF



Abonnement



Vite j'en profite

LE FIGARO
Espace Abonné

100% Digital



L'intégrale du Figaro en numérique
À partir de 12€/mois

L'Avis du Vin



Retrouvez

Le Figaro sur ePresse.fr
Vos journaux sur tous les écrans

[ePresse.fr](#)

FIGARO SÉLECTION

Toutes nos offres exclusives

Privilèges

toujours un père et une mère. Ce qui serait malsain serait de vouloir l'effacer.


Le professeur Israël Nisand me fit part un jour de cet épisode qui l'avait incité à s'opposer à l'accès des homosexuels à la procréation médicalement assistée: un couple de lesbiennes avait exprimé le désir de faire prélever l'ovule de l'une d'entre elles, de le féconder avec le sperme d'un donneur anonyme et de l'implanter à l'autre, afin qu'elles soient toutes les deux mère biologique de l'enfant. Le droit français interdit pour l'heure ce genre de manipulation et il a raison, car le problème des demandes qui sous-tendent la loi en préparation est de vouloir à tout prix gommer la nature, effacer le réel et les limites qu'il impose à notre toute-puissance.

La motivation des couples homosexuels qui réclament le mariage et non l'extension du pacte civil pour en combler les carences juridiques est de nier l'état de nature qui veut qu'un couple d'homosexuels ne pourra jamais générer des enfants biologiques. L'adoption, elle, ne pose pas de problème puisqu'il est bien entendu que l'enfant adopté a un père et une mère biologiques (après tout, on accepte l'adoption par des célibataires). Encore faut-il que les dénominations comme «papa» et «maman» ne viennent pas là encore effacer ce réel (il est d'ailleurs significatif que l'on emploie que rarement les mots de «père» et «mère»: il s'agit de faire croire qu'il n'est ici question que d'amour).

Mais la procréation médicalement assistée relèverait de la négation de toute une part de notre humanité, celle qui nous rattache à notre corps et à ce que, par nature, nous ne maîtrisons pas. Cela mérite au minimum un débat.

LIRE AUSSI:

- » [Mariage homosexuel: un projet incohérent et injuste](#)
- » [Le mariage homosexuel, combat idéologique](#)
- » [Mariage gay: la procréation assistée divise la gauche](#)

Par  Natacha Polony



Loi Scellier 2012
0€ d'impôts pendant 9 ans : investissez dans l'immobilier
» [Cliquez ici](#)



Intéressé par le trading?
Avec iFOREX Formation & Guide PDF GRATUITS sur le Forex! Apprenez à trader!
» [Cliquez ici](#)




HONDA CR-V DIESEL
Profitez de 8 000 € d'avantage client + 3 ans d'entretien offert!
» [Cliquez ici](#)

Publicité  Ligatus

Réagir à cet article

Vous êtes membre Mon figaro Business

 Franck Boizard  Anonyme

Commentaire : *

Les commentaires sont limités à un maximum de 1500 caractères.

[VALIDER](#)

Les premiers pas des présidents

Dès le début de son mandat, le président imprime sa marque personnelle.



Éducation et présidentielle

Depuis 1958, l'éducation a régulièrement été au coeur des campagnes.



Présidentielle

Les campagnes de la Ve République à travers l'histoire.



Prisons françaises

Histoire et décryptage d'un univers opaque.



Découvrez **Mon Figaro Select**



FOIRE AUX VINS
Des conseils pour choisir son vin
avec **Auchan**

Les Décideurs


Consultez les **biographies** et les dernières infos Figaro des **3 000** premiers managers en France.

Rechercher :

Personnalité Société

[RECHERCHER](#)

Ils font partie des Décideurs Figaro

 Francis DUSEUX
Président Directeur Général
Esso

 Jean ROZAT
Directeur Général
Arte France

 Richard LORANT
Directeur Général
Touax

Découvrez **Mon Figaro Digital**



The New York Times
Sélection hebdomadaire

La phrase du jour

A travers



LE FIGARO privilèges
SAISON 5
AUTOMNE-HIVER 2011
[Cliquez ici](#)

Carnet du jour



Toutes les annonces

Galerie Photo



Anniversaire de la chute du mur de Berlin
Par Yan Morvan
Découvrez la collection

Figaro Cadeaux



Notre sélection

Mobile



LEFIGARO.FR
Toute l'actu avec l'appli Le Figaro.fr Sur OVI Store
[Cliquez ici](#)

Les Droits de l'homme tels qu'ils ont été déclarés en 1789 en France ou à partir de 1776 aux États-Unis sont des droits de l'individu, censés le protéger des interventions du politique et fondant ce qu'on a appelé depuis, l'État de droit. Le Welfare State ne s'inscrit pas dans cette logique.

C'est la raison pour laquelle il est incohérent de vouloir distinguer vie privée et vie publique tout en demandant à la sphère publique, en l'occurrence le Parlement, de valider ce qui relève des désirs développés dans la vie privée. L'individualisme qui caractérise l'État social démocratique dont parlait Alexis de Tocqueville a développé le sens de la vie dite privée. Il est partie intégrante de ce qu'on appelle la démocratie au sens culturel du terme.

Si la vie de couple relève de la vie privée, il faut en assumer les conséquences et ne pas demander à l'État de consacrer des modes de vie qui réduisent à néant l'acquis de civilisation que constitue l'institution du mariage. Notons de plus que ces mêmes personnes, qui revendiquent de vivre leurs désirs comme ils l'entendent et demandent qu'ils soient publiquement consacrés, s'élèvent contre toute prise de position qui ne va pas dans leurs sens. C'est ainsi qu'elles renvoient les Églises et religions dans le domaine privé alors que tout sociologue, depuis Durkheim, sait que le phénomène religieux est éminemment public. Décidément, il est temps de retrouver la raison!

* Auteur de «Le Libéralisme et ses ennemis, Hayek, Schmitt, Badiou et... les autres». DDB 2012.

LIRE AUSSI:

- » Le mariage homosexuel, combat idéologique
- » Mariage gay: la procréation assistée divise la gauche
- » Mariage gay: Mgr Vingt-Trois opte pour la prudence
- » Mariage gay: Taubira dévoile les pistes du projet

Par Jacques Rollet

Revenus > 2000€/mois ?

Vos revenus sont supérieurs à 200€/mois ? REDUISEZ VOS IMPOTS grâce à la Loi Scellier
» Cliquez ici

Chauffage électrique

Quel radiateur électrique choisir ? Convecteur, inertie, rayonnant, téléchargez le guide gratuit
» Cliquez ici

Parrainez une fille

Pour qu'elle ait accès à l'éducation, agissez avec PLAN en investissant dans son avenir
» Cliquez ici

Publicité

Réagir à cet article

Vous êtes membre Mon figaro Business

Franck Boizard

Anonyme

Commentaire : *

Les commentaires sont limités à un maximum de 1500 caractères.

VALIDER

Les premiers pas des présidents

Dès le début de son mandat, le président imprime sa marque personnelle.

Éducation et présidentielle

Depuis 1958, l'éducation a régulièrement été au coeur des campagnes.

Présidentielle

Les campagnes de la Ve République à travers l'histoire.

Prisons françaises

Histoire et décryptage d'un univers opaque.

Découvrez Mon Figaro Select

Carnet du jour

Galerie Photo

Figaro Cadeaux

Les Décideurs

Consultez les biographies et les dernières infos Figaro des 3 000 premiers managers en France.


Rechercher :

Personnalité Société


RECHERCHER

Mobile

Ils font partie des Décideurs Figaro

 Francis DUSEUX
Président Directeur Général
Esso

 Jean ROZAT
Directeur Général
Arte France

 Richard LORANT
Directeur Général
Touax

Découvrez Mon Figaro Digital

La phrase du jour

A travers

Mariage homosexuel: un projet incohérent et injuste

Mots clés : [Mariage Homosexuel](#), [Mariage Gay](#), [Adoption](#), [PMA](#), [Projet De Loi](#), [France](#), [Christiane Taubira](#)

Par [Thibaud Collin](#)

Publié le 14/09/2012 à 15:53 Réactions (2)

J'aime 0 Tweeter 2 Share Recommander

TRIBUNE - Le philosophe Thibaud Collin* réagit au projet de loi en préparation sur le mariage homosexuel, faisant notamment valoir les droits des enfants, quelque peu oubliés.

Quelle est la conception du mariage sous-jacente au [projet de loi](#) que le gouvernement s'apprête à présenter au Parlement? [Christiane Taubira](#) affirme dans *La Croix* (du 11 septembre 2012) que «le mariage pour tous répond à une exigence d'égalité» et qu'il faut entendre par mariage «un acte juridique solennel, inventé pour structurer la société, qui codifie plus strictement que d'autres formes d'union les conditions de la vie commune». Mais en quoi structure-t-il la société? Pourquoi effectivement toutes les sociétés ont-elles reconnu dans le mariage une institution et non pas un simple contrat de droit privé? Pourquoi ont-elles éprouvé le besoin de codifier les conditions de la vie commune? Pourquoi, si ce n'est pour le bien des enfants issus de ces unions, enfants dont l'État doit garantir les droits et sauvegarder les biens essentiels à leur plein développement?

Or étrangement, Christiane Taubira raisonne exclusivement à partir d'un principe neutre et abstrait: l'égalité des droits. Notons qu'aujourd'hui en France, aucun majeur n'est interdit de se marier. L'orientation sexuelle des futurs mariés n'est pas demandée par le maire lors de la cérémonie de mariage. L'officier d'état civil doit juste valider que certaines conditions sont respectées. Ainsi, étant un homme, de même que je ne peux me marier avec ma sœur ou ma nièce, je ne peux me marier avec un autre homme, ni avec un homme et une femme.

La garde des Sceaux considère qu'il convient désormais de supprimer une des conditions de l'accès au mariage. Pourquoi celle-ci et pas les autres? Si c'est au nom de la simple égalité des droits individuels relayant des désirs intimes, on ne voit pas en quoi les interdits de l'inceste et de la bigamie ne seraient pas eux aussi dénoncés comme injustes.

L'arbitraire et incohérence du projet de loi se manifestent également dans la manière dont il tranche le problème de la filiation. Ainsi pourquoi refuser [l'accès de l'Assistance médicale à la procréation](#) aux couples de femmes? De deux choses l'une: soit on veut l'égalité de tous les couples et alors pourquoi s'entêter à privilégier les couples mixtes (homme-femme)? soit, on reconnaît que l'égalité ne s'applique pas de manière indifférenciée à toutes les situations différentes et alors pourquoi ne pas valider que l'enfant a le droit imprescriptible à se reconnaître issu de son père et de sa mère?

Voter en l'état cette loi constituerait un appel d'air à sa remise en cohérence à partir de l'axe qui l'inspire effectivement et à légaliser l'ouverture à l'AMP pour les couples lesbiens, la gestation pour autrui pour les couples gays, d'une part, la remise en cause de la monogamie et de l'interdit de l'inceste pour les individus adultes consentants, d'autre part.

Le courage, avec ou sans l'euro



L'éditorial de Paul-Henri du Limbert.

FIGARO DIGITAL
L'intégrale du Figaro.fr 12€/mois

ÉLECTIONS AMÉRICAINES
The New York Times

Les articles du New York Times



MM. Obama et Romney, il ne suffit pas de vouloir gagner...

Une débauche d'argent, des dizaines de clips destructeurs pour l'adversaire, de grand show médiatiques lors des conventions des deux grands partis, mais où sont les idées qui pourraient enthousiasmer les Américains? s'interroge l'éditorialiste du NEW YORK TIMES...

| Par [New York Times](#)

Et aussi :

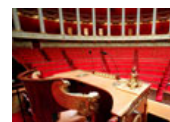
- » [Barack Obama, l'ambition au risque de se surestimer](#)
- » [Vérificateurs de faits : les politiques sous surveillance](#)
- » [Guernica, un chef-d'œuvre pour dénoncer la guerre](#)

[Tout afficher](#)

Les dossiers Mon Figaro

Les grandes heures de l'Assemblée

Grandes lois et petits incidents...



Figaro en PDF



Abonnement



Vite j'en profite

LE FIGARO
Espace Abonné

100% Digital



L'intégrale du Figaro en numérique

À partir de 12€/mois

L'Avis du Vin

LE FIGARO.fr
L'avis du vin
LE VIN A TROUVÉ SON DOMAINE
[www.lefigaro.fr/vin](#)

Retrouvez

Le Figaro sur ePresse.fr
Vos journaux sur tous les écrans

ePresse.fr

FIGARO SÉLECTION
Toutes nos offres exclusives

Privilèges

Christiane Taubira raisonne comme si seuls les adultes étaient dépositaires des droits de l'homme! En effet, dans cette affaire, qui sont les parties en présence? Des adultes ayant une certaine pratique sexuelle ne leur permettant pas de procréer et des enfants qui seront adoptables. Est-il juste que l'État détermine a priori que certains enfants seront privés soit de leur père, soit de leur mère? L'argument selon lequel ces adoptables le sont précisément en tant qu'ils n'ont plus de parents est irrecevable, car c'est choisir d'ajouter au drame du deuil la privation de toute analogie entre le couple dont ils sont issus et le nouveau couple parental monosexué.

La garde des Sceaux annonce enfin la possibilité de l'adoption simple qui maintient un lien avec les parents antérieurs. Sachant qu'existent déjà les possibilités de la délégation ou du partage de l'autorité parentale au bénéfice du partenaire de même sexe, on peut juger que la loi est inutile au regard de la vulnérabilité de certains enfants.

La grave question qui est posée au législateur et à tous les citoyens ne concerne donc pas l'homosexualité ; elle concerne les enfants. L'homoparentalité est définie par les militants gays comme une situation de fait ; rappelons qu'actuellement les enfants vivant en lien avec des personnes homosexuelles ne sont pas privés de leur double origine. Or demain si la loi est votée, l'État se portera garant auprès d'une classe d'enfants que ces deux hommes ou ces deux femmes sont bien effectivement leurs parents. Comment appeler une telle attitude? Un reniement par l'État de sa mission de protéger les plus faibles. Un mensonge d'État.

* Vient de faire paraître «Les Lendemain du mariage gay» (Salvator).

LIRE AUSSI:

- » [Le mariage homosexuel, combat idéologique](#)
- » [Mariage gay: l'UMP, divisée, dénonce «un écran de fumée»](#)
- » [Mariage gay: Mgr Vingt-Trois opte pour la prudence](#)
- » [Mariage gay: le projet de loi prêt à l'automne](#)

Par Thibaud Collin



Revenus > 2000€/mois ?

Vos revenus sont supérieurs à 2000€/mois ? REDUISEZ VOS IMPOTS grâce à la Loi Scellier

» [Cliquez ici](#)



HONDA CR-V DIESEL

Profitez de 8 000 € d'avantage client + 3 ans d'entretien offert !

» [Cliquez ici](#)



Téléchargez Google Chrome

Exécute vos applications et pages Web à très grande vitesse.

Téléchargez-le gratuitement ici !

» [Cliquez ici](#)

Publicité Ligatus

Réagir à cet article

Vous êtes membre Mon figaro Business

Franck Boizard

Anonyme

Commentaire : *

Les commentaires sont limités à un maximum de 1500caractères.

Les premiers pas des présidents

Dès le début de son mandat, le président imprime sa marque personnelle.



Éducation et présidentielle

Depuis 1958, l'éducation a régulièrement été au coeur des campagnes.



Présidentielle

Les campagnes de la Ve République à travers l'histoire.



Prisons françaises

Histoire et décryptage d'un univers opaque.



Découvrez **Mon Figaro Select**

FOIRE AUX VINS
Des conseils pour choisir son vin

avec **Auchan**

Les Décideurs

Consultez les **biographies** et les dernières infos Figaro des **3 000** premiers managers en France.

Rechercher :

Personnalité Société

[RECHERCHER](#)

Ils font partie des Décideurs Figaro

Francis DUSEUX
Président Directeur Général
Esso

Jean ROZAT
Directeur Général
Arte France

Richard LORANT
Directeur Général
Touax

Découvrez **Mon Figaro Digital**

The New York Times
Sélection hebdomadaire

La phrase du jour

A travers

LE FIGARO
privilèges

SAISON 5
AUTOMNE-HIVER 2011

Cliquez ici

Carnet du jour



Toutes les annonces

Galerie Photo

Anniversaire de la chute
du mur de Berlin
Par Yan Morvan

Découvrez la collection

Figaro Cadeaux



Notre sélection

Mobile

LEFIGARO.FR

Toute l'actu
avec l'appli
Le Figaro.fr
Sur OVI Store

Cliquez ici